

la société à la dévastation de quiconque aura assez de courage pour l'entreprendre.\*.

Il est avéré aujourd'hui, que les différens entre notre cour & celle de Lisbonne ont été terminés à l'amiable; & l'on n'attend que le retour d'un courier, que l'ambassadeur de Portugal a expédié à Lisbonne, pour annoncer cette heureuse nouvelle au public. On n'est cependant pas encore instruit des conditions de l'accommodement: la cession de l'isle de Ste. Catherine paroît être seule certaine; mais l'on ne fait point si l'on restituera les navires portugais, pris par la flotte espagnole, les deux vaisseaux de guerre & une frégate, partis en dernier lieu de Cadix, s'étant emparés entr'autres de cinq vaisseaux richement chargés.

Comme il paroît que le Roi de Maroc a dessein d'attaquer une seconde fois la forteresse de Mélille, il a été donné ordre de faire marcher huit bataillons vers Malaga, d'où ils seront transportés en Afrique. La cour a fait relâcher le bâtiment, le St. Michel, portant pavillon anglois, qui avoit été saisi dans la baye de Gibraltar par un garde-côte & conduit à Algesires.

CARTAGENE ( le 10 Juin. ) Les deux frégates du Roi la Sainte-Luce & la Vierge-des-Carmes, qui sortirent de ce port le 26 Févr. dernier, pour aller en croisiere, sont de retour depuis avant-hier & n'ont rien rapporté d'intéressant. Les sept galiotes de ce département récemment armées dans cet arsenal, ont fait voile de ce port avant-hier au matin en

\* Voyez le Journ. du 15 Septemb. 1774. p. 370.